

MAIRIE DE CARRY-LE-ROUET

DEMANDE DE SUBVENTION

Nom de l'Association :

Dossier à renvoyer à l'adresse ci-dessous :

**Complexe Sportif
Pôle Affaires Culturelles, Festivités, Sports, Vie Associative
1, Allée des Sports - 13620 Carry-le-Rouet**

Attention : Date limite de dépôt le 31 décembre 2024

PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT

ATTENTION : Tout dossier incomplet ou remis hors délai ne sera pris en considération.

- Dossier de subvention (complété)
- Statuts à jour et Règlement intérieur (obligatoire)
- Récépissé de dépôt à la préfecture à jour
- RIB
- Etat financier du dernier exercice comptable (bilan), compte d'exploitation au bilan
- Dernier rapport d'activité détaillé des actions 2024
- Dernier procès-verbal d'assemblée générale
- Extrait du dernier relevé bancaire et de tout autre compte de placement financier (Caisse d'Epargne, compte sur livret, etc....)
- Projet d'activité détaillé 2025
- Joindre les devis correspondants à la demande de subvention d'investissement
- Le document « composition du bureau » (complété) + dernier PV de la composition du bureau et la déclaration en Préfecture
- Contrat d'engagement républicain signé
- Remplir cette fiche recto verso

NB : en cas de modification des statuts en cours d'année, ils devront être transmis obligatoirement à la mairie.

Type de public concerné par votre activité :

Tout public Jeune public Adulte Sénior

	Carryens	Extérieurs
Nombres Adultes :
Cotisation :€€
Nombre de jeunes ≤ 18 ans :
Autres :